

sa fille de faire le signe de la croix sur cette eau et de lui en laver les yeux. Geneviève le fit ; et à la troisième fois qu'elle baigna les yeux de sa mère, celle-ci recouvra la vue.

Ce miracle, très-éclatant fut bientôt connu de tout le monde ; et chacun engagea Sévère et Géronce à ne s'opposer en rien aux désirs de Geneviève.

A cette époque, il n'y avait pas de monastère de religieuses ni de communautés de filles. Mais celles qui se consacraient à Dieu recevaient le voile des mains de l'évêque, qui les bénissait avec les prières et les cérémonies ordinaires de l'Eglise. Après quoi, elles se retiraient chez elles, pour y vivre dans une sainte retraite.

Sainte Geneviève se présenta dans cette intention à l'évêque de Paris, avec deux autres jeunes filles, qui s'étaient attachées à elle. Tous trois obtinrent la grâce, qu'elles sollicitaient, d'être consacrées à Dieu. Mais bien que les deux compagnes de Geneviève fussent plus âgées qu'elle et de condition plus élevée, l'évêque de Paris, éclairé de la lumière de Dieu, les mit cependant sous sa dépendance.

(A continuer)

— 000 —

### Faits Divers.

**MEURTRISSURES.—ONGUENT.**—Prenez égales parties de beurre frais (celui du mois de mai est préférable à tout autre), d'huile d'olive bien pure, de cire blanche, de gondron. Faites fondre à feu lent et remuez le tout avec une baguette fraîche de noisetier, jusqu'à ce que le tout de-